

moissac mag

Le magazine d'information - Hiver 2012

Des travaux dans la ville

Page 10



Sport

Trophées des sports
2012

P.9



Social

Un colloque pour
l'analyse des besoins
sociaux

P.15



Culture

Cinéma Le Concorde

P.20



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France
inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en 1998

Grands Sites
de Midi-Pyrénées





VAGABOND

4 5 Moissac en images**6 Site Web**

● Le site internet de la mairie a soufflé sa première bougie

7 Education

- A Montebello, la mairie investit pour la musique !
- Un projet de Maison de l'enfance et de la famille prévu pour 2014

8 9 Sport

- L'athlétisme à Moissac : c'est pour tous les âges !
- Remise des trophées des sports

10 Travaux

- Un chantier de formation à l'éco-construction au Centre Culturel
- Le pigeonier se refait une beauté

11 Vie locale

- La 973^{ème} compagnie signe un pacte de jumelage avec la ville de Moissac
- Fêtes de Noël : un dispositif de sécurité renforcé
- « J'aime Moissac : j'achète à Moissac »
- Paroles de nouveaux moissagais

12 Urbanisme

- Comment satisfaire les besoins en logement sur la commune ?

13 Développement durable

- Bientôt une eau de meilleure qualité à nos robinets
- Une ligne de bus pour l'été 2013

14 Associations

- Assemblée générale de la Galaspo d'Or
- Une association et des cours de tango au Centre Culturel

15 16 17 Social

- Pour son analyse des besoins sociaux, Moissac choisit une démarche unique dans le département
- Avec le nouvel EHPAD, Moissac répond aux demandes d'hébergement de personnes âgées
- Oser parler des violences conjugales et familiales

17 Jeunesse

- Tarn-et-Garock 2013
- Maryna Righesso, naissance d'une artiste

18 Tourisme

- Moissac vue par la presse étrangère
- Un nouvel aménagement de l'office du tourisme pour mieux accueillir les visiteurs

19 Mémoire

- Moissac : une ville de Justes oubliée

20 Culture

- Le Concorde : un tel cinéma en centre ville, c'est une chance pour tout le monde !

21 Médias

- Le citoyen a droit à une information juste

22 Expression des élus**23 Agenda**

Le colloque social que nous avons organisé le 20 novembre et qui s'intitulait « Le contexte social à Moissac, enjeux, atouts, faiblesses » avait pour but de mieux connaître la situation sociale de Moissac (niveau de vie, emploi, logement, santé,...) et de déterminer des pistes d'actions dans ces domaines en clarifiant ce que sont les responsabilités et les compétences de chacun (commune, communauté de communes, conseil général, conseil régional, Etat...)

En effet, la démocratie exige que le citoyen sache « qui fait quoi » ou « qui doit faire quoi », afin qu'il puisse juger en toute transparence de l'implication des différentes collectivités dans les projets qui le concernent directement.

Le compte-rendu des travaux des ateliers mis en œuvre au cours de la journée fera l'objet d'une restitution publique au mois de janvier 2013. Et vous, Moissagais, serez associés au débat qui, je l'espère, sera constructif, s'établira dans la durée et débouchera sur des actions permettant d'améliorer le sort de nos concitoyens.

Aujourd'hui, les projets 2013 sont pour la plupart programmés. Le patus dont les travaux débiteront en janvier permettra d'élargir le périmètre touristique de l'abbaye et de garder plus longtemps nos visiteurs ; le port sur le Tarn devrait être opérationnel en juin ; le chantier de l'école de la Mégère, après du retard, avance bien ; le projet micro crèche sera engagé à l'automne.

Nous aurons l'occasion de reparler de ces projets, les premiers visant à créer pour la ville les conditions d'un tourisme plus actif en termes économiques. Les seconds doivent améliorer la vie quotidienne des Moissagais.

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et tous une bonne fin d'année 2012. Que les personnes en difficulté ou en souffrance connaissent un mieux être. Je vous présente à toutes et tous mes vœux de bonheur, de santé et de sérénité pour 2013.

Jean-Paul NUNZI
Maire de Moissac

Bien amicalement,

moissac mag n° 16 Hiver 2012

Magazine municipal d'information

Mairie de Moissac, 3 place Roger Delthil,
82201 Moissac Cedex - Tél : 05 63 04 63 63

Directeur de la publication : Jean-Paul Nunzi

Délégué à la communication : Gérard Vallès

Rédaction : Muriel Beautru, Jean-Luc Becquaert.

Conception, maquette et mise en page : seboa

Photos : Philippe Marchesi, Marie-France Cabos, service communication.

Impression : Imprimerie Mothes.

Tirage : 7500 exemplaires

Ce numéro contient un encart de la direction des affaires culturelles.



1 2
3 3



1 - Fin des travaux boulevard de Lattre de Tassigny : de nouveaux trottoirs ont été réalisés et un aménagement paysager sera implanté, courant novembre.

2 - Sésame obligé pour avoir une bonne maîtrise de la langue française, un dictionnaire a été offert à tous les CE2 moissagais à la veille des vacances de Toussaint.

3 - La Stanor, première coopérative de France pour le conditionnement et l'expédition de pommes a fêté ses 50 ans et a ouvert une nouvelle chaîne ultra moderne, le 9 novembre.

7 - « Les dons dans la recherche, se mobiliser pour vaincre la maladie ! » : c'était le thème de la conférence thématique donnée par Laurence Tiennot-Herment, présidente nationale de l'Association Française contre les Myopathies en présence de 200 personnes, au hall de Paris, le 21 novembre.

8 - Nomination du Lieutenant Raget commandant la communauté de brigades de la gendarmerie de Moissac, le 26 novembre

9 - Ouverture de la 26^{ème} campagne des Restos du Cœur en présence des bénévoles moissagais, le 26 novembre



7 8



9





4 4



5 6



4 - Beaucoup de monde en ce 11 novembre pour célébrer l'anniversaire de l'armistice de 1918 et la mémoire de tous les soldats morts pour la France.

5 - A l'occasion des 100 ans du Parfait Pêcheur, les responsables de la société de pêche et les élus se sont recueillis devant le monument aux morts, le 10 novembre.

6 - Jean-Jacques Rouch était à Moissac le 16 novembre pour présenter le livre dont il a dirigé l'édition chez Privat. Ce livre présente tous les Grands sites de Midi-Pyrénées et s'appuie sur les photos de Dominique Viet. Moissac y figure en bonne place !

10 - « Embrasures poétiques » : rencontre-lecture avec Jeanne Benameur et Bruno Doucey dans le cadre de Lettres d'Automne, à la bibliothèque municipale le 30 novembre.

11 - Coupe de Noël d'aviron sur le bassin du Tarn, dimanche 2 décembre. 19 clubs avaient fait le déplacement à Moissac pour ce grand rassemblement régional.



10



11





Le site internet de la mairie a soufflé sa première bougie

C'est en octobre 2011 que le nouveau site internet de la mairie apparaissait sur les écrans. Après quelques semaines de rodage, il a trouvé son mode de fonctionnement et ses visiteurs réguliers. Alors qu'un deuxième site consacré exclusivement à la culture vient d'être mis en ligne, un bilan s'impose.

En novembre 2011, 3965 personnes ont visité le site pour un total de 5480 fois. En octobre 2012, les visiteurs ont été 6457 pour 8056 visites. Une progression de 63 % en un an. Comparé à d'autres villes de même importance, c'est un très bon résultat puisque certains sites annoncent environ 10 000 visites par mois après plusieurs années d'existence. Et en pleine saison touristique les visites peuvent atteindre le nombre de 10 500 par mois. En 1 an, 66 200 personnes se sont connectées au site de Moissac pour 91 066 visites.

Des projets pour 2013

La présence sur les réseaux sociaux pose des questions de fond, si le dialogue direct avec les citoyens est évidemment souhaitable, le contenu des échanges sur Twitter ou Facebook doit être différent de celui des articles du site et adapté au public spécifique de ces réseaux, cela demande une préparation et une mise à jour que la mairie n'est pas encore en mesure d'assurer. En revanche l'adaptation des pages pour les smart-

phones et tablettes est à l'ordre du jour, ainsi que le recours régulier à la vidéo dans les pages d'actualités.

Trois sites pour une information complète

Le site de l'office du tourisme a été le premier à Moissac à offrir des services interactifs tels que la réservation de chambres d'hôtels ou de visites du cloître en groupes. Le site de la direction des affaires culturelles vient d'ouvrir sous une toute nouvelle apparence, et la

navigation y est optimisée pour s'informer des concerts et expositions, réserver des places de spectacles en ligne, ou trouver les horaires des activités du centre culturel.

Les commentaires sont ouverts, et les suggestions sont toutes bonnes à prendre pour répondre aux attentes des visiteurs.

moissac.fr
moissac-culture.fr
tourisme.moissac.fr

Sur le plan qualitatif, le site moissac.fr a fait l'objet d'une évaluation par l'Ardesi qui est l'Agence régionale du numérique. Sur les 149 communes de Tarn-et-Garonne ayant un site internet, seulement 4% d'entre elles disposent d'un site qui propose des téléservices et téléprocédures complets qui facilitent les échanges entre l'administration et les usagers. Le site de Moissac est de ces 4%. Parmi les points forts de moissac.fr, l'Ardesi note que l'accès à l'information est facile, que le visiteur dispose d'un moteur de recherche avancée, ou que l'identité visuelle est forte. Elle précise que l'actualité locale y est de qualité et diversifiée et qu'on peut la commenter. Elle remarque aussi la présence d'outils facilitant le service comme la carte interactive de la ville. Elle propose aussi de progresser dans quelques domaines, notamment par la présence sur les réseaux sociaux et en proposant des téléservices administratifs aux usagers.





A Montebello, la mairie investit pour la musique !

Un projet pédagogique de classe orchestre est mis en œuvre avec 18 élèves, qui vont s'initier à la pratique d'un instrument de musique. Cette action éducative vise à favoriser le développement artistique et va renforcer l'esprit critique des enfants.

Si l'école Louis Gardes du quartier de Saint-Benoit a la particularité de dispenser l'enseignement de l'occitan dès le plus jeune âge, l'école de Montebello a désormais pour originalité de proposer une classe orchestre. La municipalité a décidé d'investir à l'école Montebello, une école qui pâtit d'une image injustifiée.

Les élèves qui participent aux classes-orchestres sont, au départ, des élèves non musiciens n'ayant aucune connaissance préalable du solfège ou de la pratique instrumentale. Pour la plupart d'entre eux, ils ne se seraient probablement jamais inscrits dans une école de musique. Les enfants accéderont ainsi à une pratique musicale sur la base d'un apprentissage collectif de l'instrument au sein de l'école. Et cela, sans pour autant exiger d'eux une connaissance préalable de la musique. La musique va ainsi entrer dans les familles. Cette belle expérience est unique en Tarn-et-Garonne.



Formulé pendant l'été et rapidement accepté par l'inspection académique, ce projet partenarial consiste à équiper une classe d'instruments de musique neufs. 7 violons, 4 clarinettes, 4 flûtes traversières et 3 trompettes ont été offerts aux élèves de la classe du cycle 3 de Montebello (CE2, CM1 et CM2).

Les professeurs de musique viendront au sein de l'école dispenser

les cours et une fois par semaine, les élèves s'entraîneront à répéter ensemble comme dans un vrai orchestre. Ce sont deux séances de quarante minutes de pratique musicale qui sont inscrites par semaine à l'emploi du temps des élèves, cet apprentissage relevant de l'enseignement scolaire. Chacun sera responsable de son instrument et pourra continuer son apprentissage à la maison.

Le 16 novembre, c'est avec beaucoup de plaisir que les 18 élèves de la classe orchestre dirigée par Noëlle Alberty ont reçu leurs instruments de musique offerts par Jean-Paul Nunzi, aux côtés de Kader Selam, conseiller municipal délégué à l'école de musique, Patrick Vignau, Inspecteur de l'Éducation Nationale, adjoint au directeur académique, Suzanne Bonnefon, directrice de l'école municipale de musique, Céline Garetta, directrice de l'école Montebello et en présence des élus des affaires scolaires et de la culture. La soirée s'est terminée en musique avec le concert du groupe Mina Cavatine de Montauban.

Accompagnée par les professeurs de musique, c'est Fanny Bordaries, enseignante à l'école de musique municipale, qui coordonnera l'orchestre expérimental. Après une année d'apprentissage, les enfants se produiront lors d'un concert organisé en juin 2013 au Hall de Paris.

Un projet de Maison de l'enfance et de la famille prévu pour 2014

La Mômérie, située jardin Firmin-Bouisset, qui abrite le Relais Assistante Maternelle, la Joujouthèque/Ludothèque et le Lieu d'Accueil Parents Enfants va être transformée et agrandie pour accueillir une micro-crèche de 10 places. À terme, la structure deviendra la Maison de l'enfance et de la famille.

Les locaux actuels de la Mômérie datent des années 1970. Le diagnostic énergétique mené sur le bâtiment a révélé un confort thermique très médiocre (températures basses l'hiver avec d'importantes dépenses de chauffage et des températures chaudes l'été). Par ailleurs, l'établissement recevant du public n'est pas accessible aux personnes à mobilité réduite et nécessite une mise aux normes (largeur des ouvertures et des sanitaires).

Outre la nécessité de ces travaux, un réel manque de places en accueil collectif sur le territoire a été constaté. Il a été recensé un nombre important de demandes insatis-

faites à la crèche des Grappillous. C'est pourquoi, la municipalité s'investit dans un projet de crèche de 10 places. Un accompagnement spécifique doit être mis en œuvre. Après enquête, il semblerait que ce petit équipement complètera celui des Grappillous sans porter atteinte au travail des 40 assistantes maternelles qui ont été réunies à plusieurs reprises et pour lesquelles, une ultime enquête a été mise en œuvre fin septembre. Il s'agira d'offrir l'offre en direction des familles tout en restant en adéquation avec l'accueil individuel que les assistantes maternelles proposent. Les travaux de la micro-crèche et son extension sont estimés à 400 000 €.

La Caisse d'Allocations Familiales (172 000 €), l'État (60 000 €), la Région (15 000 €), le Département (15 000 €), la commune (118 000 €) et le CCAS (20 000 €), participeront au financement. Les travaux de rénovation de la Mômérie représenteront 119 000 €, tandis que la création de la micro-crèche s'élèvera à 215 000 €, les 66 000 € restants représentant des frais divers. Le calendrier de réalisation du chantier prévoit des travaux allant de novembre 2013 à juillet 2014, l'ouvrage sera fin prêt pour la rentrée 2014. À terme, la structure deviendra la Maison de l'enfance et de la famille.





L'athlétisme à Moissac : c'est pour tous les âges !

Moissac Athlétisme et l'école d'athlétisme de Moissac ont été créés en juillet 1966. Aujourd'hui le club compte 200 licenciés. Retour sur ce succès avec Michel Diaz, son président.

La saison qui commence peut être qualifiée d'exceptionnelle tant en nombre de licenciés que par les manifestations organisées. Y a-t-il une recette pour obtenir de tels résultats ?

Michel Diaz : Une recette, je ne sais pas, de l'innovation et du travail certainement. Le club a toujours bien marché et ses effectifs se sont stabilisés à un peu plus de 100 de 2000 à 2009. Quand j'ai été élu président en 2009, j'ai proposé de nouvelles activités, la section « baby athlé » pour les enfants de 3 à 5 ans, et la « course running » pour les adultes. La section « marche nordique » nous apporte beaucoup de licenciés aussi. Nous organisons de nombreuses manifestations, tels que la course des berges du canal ou le trail de Boudou, qui sont très populaires.

Quels sont les effectifs aujourd'hui ?

MD : Cette saison nous allons dépasser les 200 licenciés, c'est le résultat d'une progression régulière depuis 3 ans. Côté encadrement, nous avons 16 éducateurs dont 7 sont diplômés par la fédération française d'athlétisme, 4 sont spécialisés en marche nordique et 4 ont obtenu leur brevet d'Etat. D'autre part, 6 jeunes licenciés du club ont été formés pour encadrer les tous petits des « baby athlé ». Nous tenons avant tout à une grande rigueur dans l'encadrement des enfants, les éducateurs n'ont jamais plus de 8 enfants sous leur responsabilité et ils sont formés spécifiquement pour chaque tranche d'âge. Sans cela, le club deviendrait une garderie et personne ne veut de ça, à commencer par les parents eux-mêmes. Nous avons aussi 4 juges régionaux et 8 juges départementaux.

Cette progression rapide a-t-elle nécessité une nouvelle organisation du club et de l'école ?

MD : Non, le club fonctionne avec un bureau efficace de 5 personnes qui se répartissent le travail, l'un s'occupe des formalités préalables à chaque manifestation, l'autre des comptes et du suivi des dépenses, d'autres encore des relations avec les sponsors... Nous savons pouvoir faire appel à des bénévoles en



■ Michel Diaz entouré des éducateurs de l'école d'athlétisme

nombre suffisant chaque fois que nécessaire, justement parce que nous n'abusons pas de leur bonne volonté, ils savent que leur présence sera toujours nécessaire et appréciée.

Peut-on encore rejoindre le club en cours de saison ?

MD : Bien sûr ! L'école d'athlétisme fonctionne le mercredi après midi au stade Jo Carabignac, 110 enfants sont inscrits mais nous avons suffisamment d'éducateurs pour aller au-delà. La marche nordique est en pleine progression et des médecins nous envoient des personnes qui ont besoin d'avoir ou de reprendre une activité physique. D'autre part, les courses que nous organisons peuvent être une très bonne prise de contact et nous sommes présents chaque fois que la mairie nous demande notre participation, comme pour le Téléthon par exemple. L'athlétisme est une démarche individuelle mais à Moissac Athlétisme, on n'est jamais tout seul pour pratiquer, on avance à son propre rythme avec les autres et en toute convivialité !



La licence coûte 90 € pour l'année, elle couvre principalement l'assurance et l'adhésion à la fédération française d'athlétisme.

La course des berges du canal

Elle aura lieu le 24 février 2013, avec un circuit de 10 km et un relais 2 x 5 km. Une course réservée aux enfants est également prévue. Tout le monde peut y participer, les inscriptions sont prises jusqu'à 10 heures le jour même, sur présentation d'un certificat médical ou d'une licence sportive quel que soit le sport pratiqué.



Remise des trophées des sports

Vendredi 30 novembre, à l'espace Confluences, Jean-Paul Nunzi et Gérard Choukoud, délégué aux sports, ont présidé la grande soirée des sports animée par Philippe Fargues, président de l'Office municipal des sports.

Week-end de judo en janvier au centre sportif Armand Rigal (COSEC)

Vendredi 11 janvier à 19h : stage perfectionnement technique départemental + Cérémonie des vœux des ceintures noires du Tarn et Garonne.

Samedi 12 janvier le matin : stage départemental de ju-jitsu. Après-midi : animation mini-pous-sins + Critérium poussins.

Dimanche 13 janvier, de 9h à 17h : 16^{ème} Tournoi Interrégional Minimes.

7 rue Jean Moulin à Moissac.

Tous les 2 ans, la mairie de Moissac et l'OMS décernent les trophées des sports. Voici le palmarès 2012 :

Catégorie dirigeants :

- Simone Verdier, Pétanque du Pont Neuf
- Claude Taupiac, Moissac-Castelsarrasin Basket Ball
- Roger Bach, Moissac Cyclo-sport

Catégorie entraîneur, arbitre, commissaire ou juge :

- Radjaa Djaroud, Moissac Judo
- François Lapied, Moissac-Castelsarrasin Basket Ball

- Frédéric Arrangois, Pétanque du Pont neuf

Catégorie athlètes individuels :

- Anaïs Amade, Groupe moto-nautique Moissac
- Laure Diaz, CAM Athlétisme
- Ruth Juran, Moissac Judo
- Mickaël Pantade, Avenir Moissagais
- Nicolas Garrigues, Tennis club moissagais

Catégorie athlètes en équipe :

- Loïc Lavilledieu et David Rouge, doublette de la Pétanque du Pont Neuf

- Marine Delfau, Noémie Giardini, Amandine Morin et Lucie Serres, 4 de couple junior Moissac Aviron
- Selma Torroella et Haddef, Anis Adjaout, Younes Bouchime, Clément Eloire, Adil Laouina, Yassine Loukili, Théo Malgouyres, Mickaël Srom et Soufiane Zakake, benjamins Moissac-Castelsarrasin Basket Ball

Mention spéciale de l'OMS et du maire de Moissac :

- François Meston, Badminton départemental, porteur de la flamme olympique à Londres.

Hommage unanime après la démission de Rolland Roux

Depuis 30 ans, Rolland Roux est au service de Moissac et de ses associations sportives. Pour des raisons personnelles, il a demandé au maire de Moissac d'accepter sa démission du Conseil municipal.

Rolland Roux était l'initiateur des Trophées et Gérard Choukoud, qui lui succède à la commission des sports, a rappelé l'action qu'il a menée en faveur des clubs et écoles de sport, notamment en instaurant des conventions triennales qui assurent leur pérennité et leur permettent de se fixer des objectifs de développement. Dans sa séance du 19 octobre, le conseil municipal lui a rendu un hommage unanime.

Jean-Paul Nunzi a parlé de l'ami fidèle et les élus, majorité et opposition confondues, dont Philippe Chaumerliac, Gérard Vallès, Guy-Michel Empociello, Colette Rollet... se sont joints à lui, rappelant sa valeur humaine et la chaleur qu'il a toujours déployées sans distinction des personnes avec qui il travaillait. Philippe Fargues, président de l'office municipal des sports, a été invité à prendre la parole, il s'est fait le porte-parole des nombreuses

associations qui ont adressé des messages de sympathie à Rolland Roux. Elles le remercient pour son action en faveur du sport à Moissac, insistant sur le fait que des clubs d'autres villes de la région les envient de bénéficier du soutien de la municipalité emmenée par lui et insistent sur la qualité de son écoute, sa discrétion, sa disponibilité et sa capacité d'innovation.



Les travaux d'isolation du Centre Culturel sont terminés. Les salles donnant sur la cour du bâtiment ont bénéficié d'une isolation intérieure pour les unes et extérieure pour les autres, à l'aide de matériaux écologiques. Ce chantier-école s'inscrit dans une démarche d'économie d'énergie.

Permettant à une quinzaine de jeunes salariés d'acquérir des compétences en isolation thermique et acoustique par l'extérieur et par l'intérieur, cette formation, unique en France, est dispensée par l'IFECO, l'Institut de Formation à l'Eco-Construction, basé à Montauban.

La formation répond en effet à un réel besoin : bon nombre de logements construits avant 1974 sont aujourd'hui considérés comme des passoires énergétiques. La formation les initie aux bases de l'éco-construction et de la performance énergétique. Cette formation est en adéquation avec les nouvelles réglementations thermiques qui entrent en vigueur à partir de 2013.

Pendant 5 mois, le centre culturel de Moissac a représenté un support de chantier école pour ces stagiaires,

Un chantier de formation à l'éco-construction au Centre Culturel



■ L'équipe du chantier de rénovation

en insertion ou en apprentissage, issus essentiellement de Midi-Pyrénées. Arrivés le 18 juin, la quinzaine de stagiaires (dont 2 jeunes femmes) se sont partagés entre la réalisation du chantier d'isolation à Moissac et des stages en entreprise de 15 jours jusqu'en décembre.

A l'issue de cette formation de 6 mois, les stagiaires vont obtenir, **le titre professionnel de « façadier et isolateur membraniste »**, ce qui leur permettra de s'installer professionnellement en tant qu'artisan ou de trouver un emploi qualifié dans le bâtiment.

Un chantier écolo

Les travaux de rénovation portaient sur les salles situées au rez-de-chaussée dans l'arrière-cour du centre culturel : 3 salles de l'université populaire et 2 salles de l'Afram. Au regard de la bonne avancée des travaux d'isolation extérieure et des économies réalisées en fourniture, des travaux d'isolation intérieure ont complété ce chantier-école. Des matériaux écologiques tels que de la laine de bois (120 mm d'épaisseur), un enduit à base de chaux et d'argile, de la laine de chanvre ont été utilisés pour l'isolation. Ces matériaux,

entièrement financés par la mairie à hauteur de 40 000 euros, sont tous respectueux de l'environnement et bénéficient d'un faible bilan Carbone. Les menuiseries des salles polyvalentes ont toutes été remplacées.

Le 28 novembre, un moment convivial a été organisé pour marquer la fin du chantier en présence de l'équipe des stagiaires de l'IFECO et des élus. A l'issue du chantier de rénovation, le maire Jean-Paul Nunzi, les conseillers municipaux Kader Selam, en charge du Centre Culturel et Alain Jean, en charge du développement durable, ont félicité les jeunes pour la qualité des travaux réalisés. Ils ont souligné que ce chantier-école est exemplaire et s'inscrit dans les 3 piliers du développement durable : le social, en proposant une formation régionale spécifique liée aux techniques de rénovation isolantes à destination d'un public en apprentissage ou en insertion, la préservation de l'environnement en utilisant des matériaux écologiques et favorise le dynamisme économique puisque le marché de l'isolation est en plein essor au regard du parc de logements vieillissants.

Le pigeonnier se refait une beauté

Emblème du patrimoine local, à deux pas du Centre Culturel, rue Poumel, l'ancien pigeonnier a été rénové avec goût et qualité par Jérémy Barbe, propriétaire du lieu et charpentier de profession.

Grâce au travail de restauration mené par Jérémie Barbe et son équipe de cinq ouvriers, le pigeonnier a retrouvé ses lettres de noblesse. L'ensemble de la rénovation a été étroitement suivie par les Architectes des Bâtiments de France. La rénovation de la charpente et sa pose spectaculaire ont eu lieu à la fin du mois d'août. Cette dernière a été réalisée selon les techniques anciennes de construction avec un assemblage composé de tenons, mortaises et chevillage. Toutefois, le chantier n'est pas entièrement fini. Une deuxième phase de travaux prévoit

de réaliser l'escalier extérieur, les menuiseries puis les enduits au printemps.

Une soirée festive a été organisée en septembre où se sont pressés élus et habitants du quartier pour célébrer la fin des travaux portant sur le gros œuvre. Le lieu accueillera

à terme un espace alternatif de restauration. Un écrin de verdure sera créé pour valoriser ce monument, emblématique du patrimoine local.

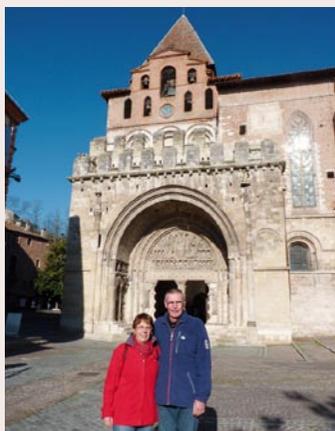


Paroles de nouveaux moissagais

Originaires de la Touraine, de Monts près de Tours, Monsieur et Madame Tridon ont choisi Moissac pour y vivre leur retraite.

Ils recherchaient une ville de taille moyenne, dans le Sud-ouest, offrant tous les services de proximité.

Ils ont été charmés par la beauté de Moissac.



Installés depuis l'été, après avoir visité plusieurs petites villes dans le département, c'est à Moissac que le couple a décidé de poser ses valises pour vivre sa retraite. Ils recherchaient une ville moyenne, pas trop grande et ont trouvé une maison à acheter sur les coteaux de la ville. « Moissac est situé à mi-distance entre les 2 mers, la ville est facilement accessible depuis les autoroutes. »

« Cet été, notre fille est venue nous rendre visite : elle a profité des animations de Moissac Plage sur les bords du Tarn et surtout des concerts donnés sur le parvis de l'abbatiale ! Le centre-ville est magnifique ! On y trouve tous les petits commerces de proximité dont on a besoin ! » s'enthousiasme le couple.

« Nous vieillissons et nous aurons un jour besoin de services de soins : Moissac offre justement tous les services de soins de proximité et plusieurs spécialistes y sont présents. Nous avons été très bien accueillis, aussi bien par les administrations locales que par les commerçants et les artisans ». Etant impliqués dans le comité des fêtes de la ville où ils habitaient en Touraine, le couple envisage de s'investir dans la vie locale associative et a participé en tant que bénévoles au Téléthon.

La 973^{ème} compagnie signe un pacte de jumelage avec la ville de Moissac

Un pacte de jumelage a été solennellement signé le 4 décembre entre Moissac et la 973^{ème} compagnie d'aide au déploiement opérationnel du 31^{ème} régiment du génie de Castelsarrasin sur le parvis de l'abbatiale.

Dans le cadre de l'ouverture à la société civile et le souhait de nouer des liens de coopération et d'amitié durables avec les collectivités territoriales voulues par l'armée, la 973^{ème} compagnie, composée de 126 militaires, a proposé à la ville de Moissac de signer un pacte de jumelage.

Permettant de renforcer les bonnes relations entretenues avec la compagnie et de développer des liens de coopération avec la collectivité, ce pacte de jumelage soutiendra l'action de

chaque partenaire dans les domaines culturels, sportifs et de la communication.

Au plan des réalisations, il s'agira de développer des initiatives visant à rapprocher les citoyens de la communauté militaire. En cas de besoin (intempéries, crue), ils seront immédiatement disponibles pour aider la population et la municipalité.



Fêtes de Noël : un dispositif de sécurité renforcé

La sécurité des commerces : c'était l'objet de la réunion organisée fin novembre pour préparer les fêtes de fin d'année.

En présence de la gendarmerie, de la police municipale, de Eliane Benech, et Philippe Chaumerliac, respectivement délégué à la sécurité et au commerce, Jean-Paul Nunzi a accueilli une trentaine de commerçants de la ville.

La gendarmerie a évoqué les dispositifs mis en place : patrouilles, horaires décalés et surveillance renforcée durant les 3 jours du Téléthon. Des recommandations particulières ont été données concernant l'argent en caisse, la fréquentation des magasins, la fermeture des commerces. La police municipale a aussi précisé le rôle de la vidéo-protection.

Un système de fiches de renseignements partagé entre la police et la gendarmerie permettent aux 2 structures d'être informées très rapidement et de façon ciblée des problèmes existants sur la ville : incivilités, faux billets, cambriolages...

Eliane Benech a précisé les horaires de présence de la police municipale durant les fêtes en particulier en fin de journée. Philippe Chaumerliac a donné la parole à ceux qui ont souhaité s'exprimer.

Quelques demandes ont émergé comme la piétonisation de la rue de la République pour les fêtes.

Les commerçants ont constaté un meilleur climat dans la ville et ont fait part de leur participation à la décoration de la ville pour les fêtes de Noël.

La réunion s'est terminée autour d'un verre, l'occasion pour tous, commerçants, gendarmes, policiers municipaux et élus de poursuivre la discussion.

« J'aime Moissac : j'achète à Moissac »

L'association Plein Vent vient de mettre en place une nouvelle carte de fidélité utilisable chez une trentaine de commerçants et d'artisans

Cette initiative vise à redynamiser le commerce de proximité et à fidéliser la clientèle. Les bénéficiaires de la carte cumuleront lors de leurs achats des euros, qui seront utilisés à leur gré chez les commerçants adhérents.

Les clients les plus fidèles se verront remettre chaque mois des bons d'achat. La carte de fidélité est à retirer chez les commerces qui participent à l'opération.

La mairie a mis à disposition du dispositif un agent municipal pour quelques heures de travail.





Comment satisfaire les besoins en logement sur la commune ?

Lors du dernier conseil municipal, un débat a porté sur la satisfaction des besoins en logements au regard des résultats de l'application du Plan Local d'Urbanisme. Moissac est en retard sur ses objectifs.

En 1999, la commune de Moissac comptait une population de plus de 12 300 habitants. Le rythme de construction observé au cours de la décennie 1990 était d'environ 34 logements par an.

La loi portant sur l'Engagement National pour le Logement (ENL) de juillet 2006 prévoyait d'analyser tous les 3 ans l'application du Plan Local d'Urbanisme au regard de la satisfaction des besoins en logements.

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), document politique composant le PLU et exprimant les projets de la collectivité en matière de développement, définissait les objectifs suivants en matière d'urbanisme et d'habitat pour la commune : conforter l'habitat en centre-ville ; conforter et maîtriser la première couronne d'habitat sur les coteaux ; conforter aussi de nouvelles polarités autour de certains hameaux existants sur les coteaux, achever l'urbanisation des hameaux existants, structurer un nouveau quartier à la sortie de la liaison Quercy-Gascogne et enfin stopper l'urbanisation linéaire et le mitage des coteaux (urbanisation diffuse d'habitations individuelles).

En 2006, le PADD a aussi défini à moyen terme l'objectif d'atteindre une légère croissance démographique pour atteindre les 13 000 habitants à l'horizon 2016. Cela nécessitait donc



une production de logements évaluée à environ 70 logements par an ; soit sur 10 ans, la construction d'environ 800 logements supplémentaires.

Depuis 2009, une baisse du rythme de construction est constatée : 60 logements en moyenne sur la période 2006-2008 contre seulement 43 logements en moyenne sur la période 2009-2011. Le nombre des permis de construire délivrés pour de l'habitat est lui aussi stable (65 délivrés en moyenne).

Le recensement publié en 2012 fait état de 12 728 habitants à Moissac. Lors de la séance du conseil municipal du 22 novembre, Jean-Paul Nunzi s'est inquiété de l'offre de logements et de pavillons qui ne correspond pas à la demande. Par conséquent, une partie de la population moissagaise part s'installer sur les communes extérieures faute de pouvoir acheter ou louer un logement. Face à la pénurie de logements, il existe un manque de promoteurs publics ou privés qui réalisent des constructions individuelles ou collectives à vendre ou à louer.

Le seul investisseur public du département, Tarn-et-Garonne Habitat, ne vient pas ou trop peu investir à Moissac. Ce sont les promoteurs extérieurs (tels que Arcane ou Colomiers Habitat de la Haute-Garonne, sociétés anonymes HLM) qui viennent construire de nouveaux logements en direction des ménages à revenus moyens et modérés.



Bientôt une eau de meilleure qualité à nos robinets

Le projet a été lancé le 23 septembre 2010, et dans sa séance du 19 octobre dernier, le conseil municipal a validé le plan de réalisation de la nouvelle usine d'eau potable de Moissac qui sera opérationnelle en 2014.

Actuellement Moissac est alimentée par trois puits de captage d'eau souterraine, dont le principal se situe en centre ville et il est impossible de protéger son périmètre de sécurité. Nous aurions pu être dans une situation de manque d'eau en été et en outre, l'eau est très calcaire et pose des problèmes tant pour les personnes que pour les machines. Il a donc été décidé de construire une nouvelle usine qui permette de distribuer une eau plus douce et plus pure en toute sécurité (un traitement par charbon actif est prévu). L'usine disposera de deux captages de surface, le Tarn et le canal parallèle à la Garonne. La prise d'eau du Tarn sera utilisée en priorité, mais en cas de problème, comme par exemple une pollution de la rivière, l'eau du canal pourra être utilisée car elle provient de la Garonne dont les eaux ont une origine totalement différente et qui donc ne risquent pas d'être contaminées en même temps.

Aujourd'hui, chaque foyer moissagais paie son eau 1,80 € le m³, alors que la moyenne nationale pour les villes de 10 000 à 20 000 habitants est de 2,02 €. Cette moyenne passera à 2,23 € en 2017, et correspondra au prix qui sera pratiqué à Moissac la même année après une augmentation progressive sur 5 ans. De plus, la pureté obtenue grâce au système de filtrage choisi évitera à nombre de personnes d'acheter une eau en bouteille qui elle coûte infiniment plus cher.

L'Agence de l'eau apportera 2 230 000 € et le conseil général 356 000 €, sur un investissement total de 5 200 000 € il ne restera donc à la commune que 50% du montant de l'investissement à assurer.

D'autres solutions avaient été envisagées, mais elles n'offraient pas les mêmes garanties de qualité et ne permettaient pas d'envisager un coût inférieur.



Une enquête publique sous l'autorité de l'Agence régionale de la santé sera ouverte prochainement.

En fournissant à court terme une eau pure dont le prix sera

contrôlé, la mairie de Moissac remplira une fois encore sa mission de service public pour tous les Moissagais.

Une ligne de bus pour l'été 2013

Moissac manque cruellement de transports en commun. Malgré la complexité d'une ligne de bus dans une ville comme Moissac, la mairie lancera son réseau de transport en juin prochain.



Au début de l'année 2013, des études seront menées sur la base du questionnaire qui avait été distribué dans ce magazine il y a quelques mois, et auquel plusieurs centaines de personnes ont répondu. Un bureau d'étude spécialisé sera missionné ce mois-ci qui

fera des propositions techniques et proposera un plan de financement, la décision de la mairie interviendra en avril et le premier bus moissagais sillonnera la ville avant les prochaines vacances d'été.



Assemblée générale de la Galaspo d'Or



Le club des Aînés de la Galaspo d'Or de Moissac compte près de 280 adhérents. Il propose des activités de loisirs à ses membres : activation physique, chorale, jeu de cartes, création artistique, peinture, petit loto, marche, sorties à Toulouse, voyage dans la région des Châteaux de la Loire...

Lors de l'assemblée générale qui a réuni près de 140 membres à l'espace Confluences, l'intervention de Jean-Paul Nunzi a porté sur les réalisations et les projets soutenus par la municipalité. Il a évoqué l'ouverture de l'Ehpad en octobre

dernier et le projet de navette dont l'étude est en cours.

Le pathus (espace derrière l'abbatiale) qui va être aménagé et piétonnisé ainsi que la construction d'un port de plaisance sur le Tarn qui accueillera 40 bateaux, ont aussi été évoqués.

L'assemblée générale s'est terminée par le repas et le concert lyrique des Quinquas. Rendez-vous est pris pour partager la galette des rois en janvier prochain.

Une association et des cours de tango au centre culturel

Le tango argentin n'est pas une danse exubérante, extravertie, mais une danse de « l'intérieur » qui se crée dans sa sensibilité émotionnelle pour ensuite être traduite par des mouvements. De ce fait il est dit « triste et mélancolique ». Ce n'est pas tout à fait exact, même si effectivement il porte en lui, comme le blues, la misère de l'âme.

Le tango argentin évoque la dualité de l'homme et de la femme à travers les temps. Il se définit par le paradoxe « je veux, je ne veux plus, mais je veux quand même » et qui se traduit par des gestes à la fois doux ou violents, mais toujours contenus. C'est par ces mots que Luc Gimazane décrit une passion qu'il enseigne au centre culturel de la rue de la Solidarité. Il est vrai que le tango se renouvelle en permanence et ne se démode jamais, des musiciens contemporains semblent parfois le recréer, ils n'en respectent pas moins des codes très établis que les danseurs connaissent par cœur. Le tango argentin a été classé au patrimoine culturel

immatériel de l'humanité par l'Unesco en 2009.

Luc Ginamaze anime depuis un an des ateliers de tango où l'on danse en couple ces pas venus des bas-fonds de Buenos Aires, les mardis à partir de 19h45 dans la salle Claude Nougaro au troisième étage du centre culturel.

Renseignements :
06 80 85 28 13





Pour son analyse des besoins sociaux, Moissac choisit une démarche unique dans le département

La loi oblige les villes à réaliser un diagnostic de leur situation sociale. La mairie et le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Moissac ont voulu engager cette démarche de manière responsable et rigoureuse. Ils ont fait appel au cabinet Ipsos Facto en lien avec le Dispositif local d'accompagnement (DLA). Ils ont rencontré les acteurs locaux et départementaux en analysant de nombreux rapports et statistiques.



La synthèse des informations recueillies a servi de base à la préparation d'un colloque animé par Gérard Vallès, délégué à la communication, auquel ont participé les associations et organismes concernés. Le 20 novembre au Hall de Paris, 120 personnes ont débattu des questions concernant le logement, l'emploi et la santé à Moissac, et ont fait des propositions qui seront présentées au public le 30 janvier 2013. Jean-Paul Nunzi, maire et président du CCAS, Marie Castro, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, et Christine Defin-Baudet, directrice du CCAS avaient au préalable reçu la presse pour présenter les grandes lignes du travail entrepris et le sens de la démarche choisie par Moissac. La vidéo de cette conférence de presse est visible sur moissac.fr ou networkkvisio.com.

Des responsabilités partagées

En tout premier lieu, ce travail a permis de rappeler l'implication de chaque acteur institutionnel. L'emploi et l'insertion professionnelle restent de la compé-

tence de l'Etat, mais il dépendent beaucoup du développement économique dont la responsabilité est répartie entre régions, départements et intercommunalités. La formation professionnelle est désormais une compétence exclusive des régions.

Le logement est aussi une compétence de l'Etat, mais les conseils généraux y ont une action prépondérante pour l'investissement dans les logements sociaux, par le biais des organismes publics de HLM (Tarn-et-Garonne Habitat dans notre département).

Enfin, la santé est également du ressort de l'Etat, mais les acteurs locaux sont nombreux et dynamiques. La mobilisation pour le maintien à Moissac de l'hôpital en est la preuve.

Au moment où une nouvelle loi de décentralisation, alors que la répartition des ressources entre collectivités est cruciale, ce rappel des responsabilités est indispensable.

De nombreux Moissagais ont des revenus modestes...

Le patrimoine exceptionnel de Moissac et son renom international pour ce qui est du tourisme

font oublier que sa population est très majoritairement à revenu faible ou modeste. Beaucoup de ménages vivent de l'agriculture, activité saisonnière et dépendant fortement du climat et le taux de chômage y est important. 65% des ménages moissagais sont non imposables sur le revenu et près de 28% vivent en dessous du seuil de pauvreté.

... la commune a des ressources faibles

Le revenu fiscal par habitant (la ressource totale : impôts + dotations de l'Etat + subventions) est de 644 € à Moissac contre 958 € en moyenne pour les villes de même importance, cela représente un manque de 3 millions d'euros sur le budget communal. Parmi les plus grandes entreprises de nos zones d'activité, beaucoup sont des coopératives, et à ce titre sont exonérées de taxe professionnelle depuis leur création. À la modestie des revenus des ménages s'ajoute la faiblesse des ressources de la ville. Alors que la collectivité devrait pouvoir venir en aide aux plus démunis, elle se trouve elle-même privée des ressources qui lui permettraient de le faire.

On peut dire qu'être pauvre dans une ville modeste, c'est subir une double peine. Nos partenaires institutionnels ont-ils bien pris en compte cette situation particulière de Moissac ?

Des propositions concrètes et des observateurs attentifs

Des propositions concrètes ont été émises par les participants aux trois ateliers en matière de logement, santé et emploi. Au début de l'année prochaine, une synthèse sera présentée le 30 janvier lors d'une réunion publique ouverte à tous donnera l'occasion d'en discuter avec le plus grand nombre.

Trois personnalités de l'action sociale ont été des observateurs attentifs de cette rencontre du 20 novembre : Xavier Emmanuelli, fondateur du SAMU social et président du Haut comité pour le logement des personnes défavorisées, Suzanne Tartière, directrice du développement médico psycho social du SAMU de Paris, et Pierre Gauthier, président de l'Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale et ancien directeur de l'Agence régionale de l'hospitalisation de Midi-Pyrénées. Tous trois ont conclu la journée avec des observations précieuses dont la pertinence rejaillira sur la qualité du travail engagé et des propositions évoquées.

Réunion publique
Analyse des besoins sociaux de Moissac, logement, emploi, santé
Mercredi 30 janvier, 20h30, au Hall de Paris



Avec le nouvel EHPAD, Moissac répond aux demandes d'hébergement de personnes âgées

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes a été inauguré le 12 octobre. C'est une des plus belles constructions de ce type en Midi-Pyrénées. Désormais Moissac offre 180 chambres pour l'accueil des personnes âgées.



aires de promenades de l'Ehpad

Jean-Paul Nunzi, Maire et Président du Conseil de surveillance du centre hospitalier intercommunal de Castelsarrasin-Moissac et Gérard Grimal, directeur du centre hospitalier, ont inauguré l'établissement en présence de Xavier Chastel, directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Midi-Pyrénées, Jean-Michel Baylet, président du Conseil général et Myriam Garcia, sous-préfète de l'arrondissement de Castelsarrasin.

Avec l'allongement de la durée de l'espérance de vie, l'accroissement de la dépendance de la personne âgée devient une préoccupation capitale. La maison de retraite de la rue Bourdelle était devenue inadaptée aux exigences de confort et de sécurité actuelles. La mairie de Moissac a mis tout en œuvre pour obtenir de l'Agence régionale de santé et des financeurs la construction de cet EHPAD situé à proximité de la zone commerciale du Luc et son ouverture est une belle victoire pour le maire et le directeur de l'hôpital. Doté de 140 lits, il offre aux personnes

âgées un service dit de long séjour et une unité de vie pour les résidents autonomes ou semi-autonomes. Cet établissement permet la prise en charge de personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, quel que soit le stade de la maladie. L'ancienne maison de retraite reste opérationnelle mais n'accueille plus que 40 résidents dans des conditions dignes et respectueuses de leur âge. C'est donc 180 places, soit le double par rapport à 2011, qui sont maintenant proposées aux personnes âgées de Moissac, qu'elles soient autonomes ou non.

Inscrit dans le projet gérontologique départemental et construit avec le soutien de l'Agence Régionale de Santé, cet équipement a été réalisé par le cabinet Martinie de Toulouse et le cabinet d'architectes associés de Moissac. De nombreuses entreprises locales ont participé aux différentes phases du chantier. L'éclairage naturel a été privilégié. 5 ailes composent le bâtiment, toutes reliées par des terrasses offrant de larges espaces de promenade aux résidents et à

leurs familles. L'EHPAD aura coûté 11,5 millions d'euros, dont le financement se décompose comme suit : 200 000€ d'autofinancement, 305 000€ du Conseil général, 3,36 millions d'euros de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie, un prêt de 1 million d'euros de la CNRACL. La ville de Moissac a cédé à titre gratuit le terrain de 2 hectares représentant une valeur de 450 000€ et a assuré l'aménagement de l'accès routier et sa viabilité. Sa situation en bordure de la zone commerciale



fresque de raisins à l'entrée

lui permettra de bénéficier de la future ligne de transport urbain qui verra le jour en juin prochain (voir page 13).

Le nom « les Grains Dorés » a été choisi parmi les nombreuses propositions formulées par le personnel. Il rappelle le fruit emblématique de la ville : le chasselas. Une fresque originale, réalisée par la mosaïste Marianne Minuzzi, met en valeur l'entrée du site. Mis en service en mai dernier, l'Ehpad n'a déjà aujourd'hui plus de lits disponibles.

■ Brève Fédération Hospitalière de France, délégation Midi-Pyrénées

Jean-Paul Nunzi a été réélu membre du bureau du collège des élus de la délégation Midi-Pyrénées de la Fédération Hospitalière de France. Cette instance basée à Toulouse, réunit la plupart des établissements publics de santé (hôpitaux) et des établissements publics médico-sociaux (maisons de retraite et maisons d'accueil spécialisées autonomes) de la région.

La fédération remplit une triple fonction de promotion, d'information et de représentation : la promotion de l'hôpital public et des établissements médico-sociaux ; l'information des professionnels de santé et la représentation des établissements. Elle travaille sur les questions liées à la démographie médicale, sur le maintien du service public hospitalier en milieu rural, enquête sur les besoins en postes médicaux...

L'Ehpad en résumé :

- coût global : 11,5 millions d'euros
- 7000 m² répartis en 5 unités,
- 140 chambres individuelles de 21m²,
- coût mensuel par résident d'environ 1600€ selon le degré de dépendance.

Oser parler des violences conjugales et familiales

Les violences intrafamiliales constituent un phénomène de grande ampleur : elles concernent l'ensemble de la population de manière directe et indirecte. Les situations de violences intrafamiliales sont des phénomènes des plus complexes à quantifier : silence des victimes, manque d'information de la part des citoyens et des professionnels, relative indulgence selon le type de violence.



L'enquête ENVEFF (Enquête Nationale sur les Violences Envers les Femmes en France 2001) a été la première à poser les bases d'une évaluation du phénomène, en pointant qu'une femme sur 10 est victime de violences conjugales. Le recensement national des homicides perpétrés au sein du couple révèle qu'une femme meurt tous les 2,5 jours des suites des violences

subies de la part de son conjoint ou ex-conjoint.

A Moissac, la brigade de gendarmerie recense le tiers des procédures du département pour des violences intrafamiliales.

La mission de coordination du CLSPD, Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, va mener deux actions concrètes, en lien avec les partenaires institutionnels et associatifs.

Tout d'abord, une action en direction des professionnels. Les intervenants professionnels seront formés au repérage et à la prise en charge des victimes de violences. Il s'agira pour eux de mieux comprendre les mécanismes de la violence, d'acquiescer une culture commune afin d'avoir une bonne connaissance des dis-

positifs existants sur le territoire, de connaître les différents partenaires, les acteurs spécialisés ainsi que leur mode d'intervention.

30 professionnels de tous horizons vont durant 3 jours (en décembre 2012) se former et échanger autour de leurs pratiques professionnelles. Ensuite, la deuxième action vise le grand public. 3 associations mettent en place des permanences pluridisciplinaires, qui seront assurées par un juriste, un psychologue ou encore, une conseillère conjugale et familiale. Elles sont spécialisées dans la prise en charge des victimes de violences intrafamiliales et proposent un service gratuit d'écoute et de soutien.

● **Association d'Aide aux Victimes d'Infractions et de Réinsertion-AVIR 82** : permanence juridique sur rendez-vous à la gendarmerie de Moissac : 1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 17h.

● **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles-CIDFF** : sur rendez-vous au CCAS, permanence juridique le 1^{er} et 3^e vendredi du mois de 9h 12h et permanence psychologique le 3^e mercredi du mois, de 9h à 12h.

● **Le planning familial 82** : permanence sans rendez-vous avec une conseillère conjugale et familiale le 2^e mercredi du mois de 14h à 17h à l'hôpital de Moissac et le 4^e mercredi du mois de 14h à 17h au CCAS.



Jeunesse

Tarn-et-Garock 2013

Pour sa 23^{ème} édition, Tarn-et-Garock revient à Moissac. Ce n'est pas la première fois que ce tremplin musical s'installe dans le Hall de Paris.

Tarn-et-Garock a débuté en 1990 sur le département avec des sonorités allant du rock, au hard-rock, heavy métal, ou simplement pop.... Depuis, plus de 150 groupes locaux se sont produits sur scène. 4 CD ont été produits. 8 lauréats ont édité leurs CD dans le cadre du tremplin. En 2008, l'accompagnement des musiciens amateurs constitue la démarche centrale du tremplin : travail scénique, technique vocale... Tarn-et-Garock veut développer les musiques actuelles et leur pratique auprès des amateurs, en proposant un accompagnement aux groupes locaux, en facilitant les rencontres entre amateurs et professionnels, en diffusant des groupes et des musiciens à l'échelon local mais aussi dans le Tarn, le Lot, le Gers et l'Aveyron, en partenariat avec les ADDA.

L'Agence Départementale pour le Développement des Arts (ADDA 82), en collaboration avec le pôle culture de Moissac, organisera son concert de clôture le samedi 13 avril 2013 au Hall de Paris.

Trois groupes finalistes, désignés à l'issue des concerts de sélection en février par un jury professionnel, se produiront sur scène après un accompagnement scénique. Deux groupes invités se produiront pendant la délibération des membres du jury qui désigneront en clôture de la soirée, le lauréat. Il bénéficiera d'un accompagnement spécifique, coaching scénique, séances d'enregistrement studio.... Durant toute l'opération, un suivi médiatique régulier sera proposé par l'ADDA 82 (presse régionale et locale, interview radio...). Venez soutenir la scène locale : c'est gratuit !

Pour en en savoir plus :
www.adda.cg82.fr
rubrique Tarn-et-Garock 2013

Le samedi 13 avril
à 21h au Hall de Paris
Entrée gratuite

Maryna Righesso, naissance d'une artiste

En septembre 2012, Maryna Righesso, lycéenne moissagaise de 17 ans, présentait à la bibliothèque municipale une exposition photographique sur le thème de l'adolescence qu'elle avait intitulée « Forever Young ».

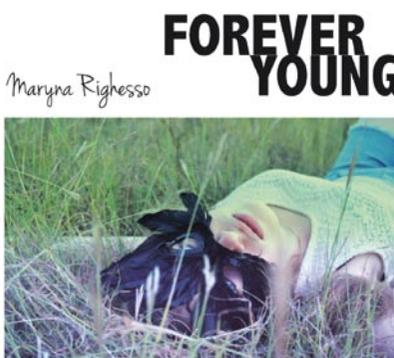
Fruit d'un financement dans le cadre de l'opération *Envie d'Agir*, cette exposition de 20 photos révélait un talent qui ne demandait qu'à s'épanouir.

La mairie de Moissac a décidé d'aller plus loin, la bibliothèque et les services en charge de la jeunesse ont fait réaliser et imprimer un catalogue de cette exposition qui sera maintenant présentée dans les lycées, les bibliothèques et les salles d'exposition de la région et au-delà. La vente de ce catalogue permettra à Maryna de préparer une nouvelle exposition.

« Une madeleine de Proust... vous savez ce petit quelque chose qui nous touche, nous interpelle, qui nous chamboule... l'adolescence ! »

« Forever Young »
par Maryna Righesso
<http://www.marynarighesso.blogspot.fr/>
catalogue vendu au prix de 5€

Renseignements :
Bibliothèque municipale
05 63 04 72 33
et e.bonell@moissac.fr





Moissac vue par la presse étrangère



Dans le cadre de la politique des Grands Sites Midi-Pyrénées, l'office du tourisme reçoit chaque année en partenariat avec le Comité Régional du Tourisme et l'Agence Départementale du Tourisme de nombreux journalistes, invités à découvrir les attraits touristiques de Moissac. Ainsi en 2012, 23 accueils presse ont été organisés pour des journalistes aussi bien français qu'étrangers. Globalement, ils ne tarissent pas d'éloges sur la sérénité du Canal du Midi et sur la beauté du portail de l'abbatiale. Petit tour d'horizon de ces échos touristiques...

La **version britannique du magazine** « Rendez-Vous en France » s'intéresse non seulement à l'abbatiale mais aussi au raisin, le Chasselas, qui a été le premier fruit à se voir attribuer l'appellation AOC en 1971. La ville est aussi dotée d'une extraordinaire structure : le pont-canal du Cacor, dont les 365 mètres enjambent le Tarn.

raison de son état de conservation et sa perfection stylistique ».

Quant à la **revue néerlandaise** Venus, elle s'émerveille du joli port de plaisance, qui est un point de départ idéal pour naviguer sur le canal.

Enfin, en avril dernier, l'**agent de voyage autrichien** Reis évoquait Moissac comme « une étape majeure sur les chemins de Saint-Jacques avec notamment, sa célèbre abbatiale Saint-Pierre et son magnifique cloître qui décrit des scènes de la bible. Au cours de sa marche, le pèlerin y découvre les principaux décors comme dans un livre illustré. Pour terminer son séjour à Moissac, le pèlerin peut séjourner dans l'ancien couvent des Carmélites où il sera bien accueilli ».

Les magazines généralistes ou spécialisés sur le tourisme mais aussi internet ou encore les télévisions étrangères évoquent Moissac à travers son patrimoine, sa gastronomie et son joli cadre pour y flâner sous le soleil du sud-ouest.

Après avoir exploré Toulouse, une **journaliste américaine** témoigne dans la revue Atout France parue en mai dernier, de sa fascination pour l'histoire de la construction du canal du Midi par Pierre-Paul Riquet. Elle a pu en apprécier toute la beauté en le pratiquant à vélo jusqu'à Moissac où, sur la place devant

l'abbatiale, elle a dégusté un succulent fondant au chocolat.

Le **site anglais** www.thisishullandestridding.co.uk évoque Moissac comme un lieu aux édifices religieux les plus intéressants de la région à visiter. À propos du cloître, c'est le travail fantastique de la pierre qui raconte des histoires qui est mis en avant. L'intérieur de l'abbatiale impressionne par sa beauté et le clou du spectacle qui termine la visite est le portail, avec son entrée en pierre sculptée composée de dizaines de personnages finement sculptés.

Le côté religieux de Moissac n'est pas oublié : la **version espagnole du magazine** « Rendez-Vous en France » conseille aux voyageurs en quête de spiritualité de se rendre à Moissac. « Cette petite ville dotée de l'un des plus grands témoignages de l'art roman s'intègre dans un paysage naturel où prédomine des vergers et des vignes de chasselas. Le tympan de l'église est considéré comme une des œuvres majeures de la culture romane. L'abbatiale se distingue aussi par son cloître unique au monde en

Un nouvel aménagement de l'office du tourisme pour mieux accueillir les visiteurs

Afin de mieux accueillir les visiteurs et pour répondre aux exigences du label Grands Sites Midi-Pyrénées, l'office du tourisme va être modifié et les circulations repensées.

Bénéficiaire du label Grands Sites impose aux offices du tourisme de répondre à certaines normes afin de satisfaire au flux croissant de visiteurs et à leur demande d'information.

Le projet d'aménagement portera sur l'extension de l'office du tourisme qui s'étendra désormais sur deux niveaux. De nouveaux bureaux seront créés pour le personnel. La boutique sera plus fonctionnelle. Un agrandissement des sanitaires

extérieurs devenus insuffisants est programmé. L'escalier extérieur sera remplacé par un ascenseur public pour les personnes âgées et à mobilité réduite. Elles pourront ainsi depuis le parking accéder plus facilement au parvis et à l'office du tourisme. Par contre, le flux de touristes sera dirigé vers le grand escalier des allées Marengo.

Dans un environnement patrimonial fort, le projet tiendra compte des contraintes spécifiques imposées

dans le programme architectural, environnemental, fonctionnel et technique. Cet aménagement de programme a aussi pour but de réduire la dépense. Dans le projet initial, avec 1 million d'euros, seule la première tranche pouvait être réalisée. Dans le second projet, l'engagement financier devrait suffire pour traiter la totalité du programme. L'enveloppe globale prévue pour cette opération est limitée à 1 million d'euros.





Moissac : une ville de Justes oubliée

Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, Moissac a abrité une maison d'enfants juifs. 500 enfants venus de tous les coins d'Europe y ont été recueillis et ont échappé à la barbarie nazie. Les 27 et 28 avril 2013, deux journées de rencontres et de débats seront organisées afin de faire connaître et reconnaître le rôle majeur de la ville pendant cette période. Rencontre avec Jean-Claude Simon, fils de Shatta et Bouli Simon, les directeurs de la Maison pendant les années 1939-1945 et avec Annie-Claude Elkaim, journaliste, qui animera la manifestation.

Moissac Mag : L'association que vous avez créée ensemble organisée en avril prochain avec le soutien de la municipalité, des rencontres qui portent le même nom : « Moissac Ville de Justes oubliée. » Pensez-vous que ce pan de l'histoire moissagaise soit oublié ?

Jean-Claude Simon : Oui je crois qu'elle est finalement très méconnue. Chacun sait à peu près ici que Moissac a abrité une maison d'enfants juifs pendant la guerre, chacun sait, ou en tout cas les plus âgés, qu'après la guerre ces enfants sont restés et se sont installés au Moulin jusque dans les années 50 mais c'est à peu près tout. Très peu savent que la ville abritait des dizaines et des dizaines de familles juives, très peu savent que de leur côté, les sœurs de la miséricorde ont aussi caché des enfants et beaucoup ignorent que sur les hauteurs de Moissac, la ferme de Charry était un chantier de jeunesse juive ! Ce qu'il faut comprendre, c'est que Moissac a été entre 1939 et 1945 un des hauts lieux du Judaïsme en France...

Annie-Claude Elkaim : Disons, et c'est une des raisons pour lesquelles nous organisons ces rencontres, que l'importance de ce qui s'est passé ici est restée non seulement hors des livres d'histoire mais aussi hors de la mémoire collective. Ici pour que près de 500 enfants, dont Jean-Claude, échappent aux nazis, il a fallu non seulement la force et le courage de Shatta et Bouli Simon et des éclaireurs israélites, mais il a fallu aussi le soutien de toute la ville. Rendez vous compte qu'il aurait suffi qu'une seule personne parle pour que la vie de ces enfants bascule dans l'horreur que l'on sait. Et parce que les moissagais se sont tus, le pire ici n'est pas advenu.

Moissac Mag : Mais des Moissagais ont obtenu après la guerre le titre de « Justes parmi les nations »...

JCS : Oui bien sûr mais trop peu. Ce titre de « Juste parmi les nations » n'a ici été remis qu'à quatre personnes (1) alors que toute la ville par ses actions ou par



son silence, a peu ou prou contribué à ce sauvetage. En 1943 quand la zone libre a été occupée, mes parents ont estimé à raison que nous ne pouvions plus rester dans la maison, nous étions à ce moment là près de 150 enfants, nous avons presque tous été cachés chez des gens de Moissac et des environs jusqu'à Auvillar ou Beaumont-de-Lomagne. Ce que nous espérons aujourd'hui en organisant ces rencontres, c'est que ce rôle collectif des responsables et des habitants du Moissac de l'époque soit reconnu et que la ville et ses environs, à l'image du Chambon-sur-Lignon, reçoive un diplôme d'honneur collectif pour son attitude dans ces années terribles.

ACE : Car il y a une chose sur laquelle il faut insister c'est que sur les 500 enfants qui sont passés par Moissac aucun n'a été arrêté, aucun n'a été déporté et le premier Shabbat de la libération tous les enfants, comme Bouli le leur avait demandé, sont revenus à la Maison. C'est donc une histoire tout à fait exceptionnelle, une histoire positive, heureuse de la guerre. Et cette histoire-là doit être mieux connue et probablement plus au cœur de l'histoire de cette ville.

Moissac Mag : Mais il y a quelques années, la mairie a déjà donné le nom de Shatta et Bouli Simon à la place où se trouvait la maison...

JCS : Oui c'était en 2004 et c'est pourquoi aujourd'hui comme en réponse, en écho à cette place et

au rôle de Shatta et Bouli, nous voulons que le rôle des habitants soit collectivement reconnu. C'est pourquoi la municipalité, à l'occasion de ces rencontres, donnera à une place de Moissac le nom de « Place des Justes ».

Moissac Mag : Ces rencontres auront donc lieu les 27 et 28 avril. Comment vont-elles s'organiser ?

ACE : Notre idée est de faire vivre Moissac pendant ces rencontres à l'heure de cette solidarité dont la ville a fait preuve dans ces années-là. Le détail de ces deux journées sera communiqué plus tard, on y travaille ardemment mais sachez déjà que la journée du samedi sera consacrée au colloque à proprement parler avec historiens, anciens de la maison, spécialistes de cette période, qu'une pièce de théâtre qui a pour thème Moissac et sa maison sera donnée en soirée, qu'une grande exposition de photos sera présentée dans les rues de la ville...

Moissac Mag : Exposition pour laquelle vous faites appel à témoignages !

ACE : Oui nous imaginons bien que des tas de gens ont chez eux, des documents, des photos, des lettres sur cette période et ces témoignages, évidemment nous intéressent. Donc oui, nous sommes à la recherche de tous documents. Documents qui seront scrupuleusement restitués à leurs propriétaires! (2)

JCS : Je voudrais dire aussi que nous avons reçu pour cette manifestation le soutien de François Hollande, Président de la République et que c'est un grand honneur pour nous et pour l'histoire de Moissac.

(1) : Manuel Darrac, Henriette Ducom, Jean Gainard, Alice Pelous.

(2) : les documents sont à envoyer au Service Communication : « Moissac, ville de Justes oubliée » Mairie de Moissac
3 place Roger Delthil
82 201 Moissac Cedex
ou par mail à l'adresse suivante communication@moissac.fr



Le Concorde : un tel cinéma en centre ville, c'est une chance pour tout le monde !

Moissac est la seule ville de France de moins de 15 000 habitants à disposer d'un complexe cinématographique de 6 salles.

Nous avons rencontré Jean-Michel Durand, son directeur, et Jean-Christophe Daugé, le président de l'association La Bobine qui est chargée de la programmation « art et essai ».



Le Concorde a été ouvert en 1984, à la place de l'Etoile Palace. À cette époque, les 6 salles et surtout la grande salle en gradin avec son écran large cinémascope étaient à la pointe de la modernité. On pouvait même y projeter en 70 mm comme dans les meilleures salles des grandes villes.

En 2000 Jean-Michel Durand reprend le Concorde à son compte et apporte à Moissac son expérience et son professionnalisme acquis au long d'une carrière entièrement consacrée au cinéma chez le distributeur CGR.

Aujourd'hui, Jean-Michel Durand est à la tête d'une entreprise familiale vouée et dévouée au cinéma, dont le but est de faire vivre une exploitation de centre ville dans l'esprit des cinémas de quartier. Et de fait, c'est un public d'habitues qui se presse devant la façade de la rue Pierre Delbrel, certains spectateurs demandant même parfois conseil sur le choix du film au moment de payer leur entrée !

Le Concorde, c'est un cinéma moderne, toutes les salles sont bien sûr numérisées avec un dispositif sonore exceptionnel dans la grande salle. C'est aussi une gestion et un accueil professionnels, on ne s'improvise pas gérant de cinéma, les relations avec le Centre national de la Cinématographie et les négociations avec les distributeurs nécessitent une parfaite connaissance du milieu.

A moins de diriger un grand complexe cinématographique en zone urbaine, il faut âprement discuter pour obtenir tel ou tel film en sortie nationale. Jean-Michel Durand est l'homme de la situation, capable à la fois de trouver les équilibres financiers nécessaires à une exploitation de cette taille, et de programmer des films récents, variés et

appréciés par le public moissagais. Public qui d'ailleurs vient de bien au-delà de Moissac, les autres multisalles les plus proches ne se trouvant qu'à Montauban ou Agen. Dans ces conditions, le cinéma moissagais peut s'enorgueillir de recevoir plus de 60 000 spectateurs par an.

La mairie de Moissac a initié une collaboration originale avec le Concorde et l'association La Bobine. La Bobine est animée par un groupe de Moissagais passionnés de cinéma qui proposent chaque année une vingtaine de films d'auteurs ou d'art et essai. Apporter à Moissac une programmation originale dont le Concorde ne pourrait assumer seul les risques, c'est le but de cette association présidée par Jean-Christophe Daugé.

En effet, la mairie apporte une subvention qui permet d'équilibrer les éventuelles pertes d'exploitation. Et pour l'exploitant de la salle c'est le coup de pouce qu'il faut pour accueillir un autre public et proposer des films hors des circuits commerciaux habituels.

Les films en sortie nationale début 2013 :

Jack Reacher et **Le Hobbit** fin décembre, **Django** et **Lincoln** en janvier, **Turf** en février.

Le prochain film de la Bobine : **Amour** de Michael Haneke du 11 au 15 janvier.

Le Concorde
19, boulevard Pierre
Delbrel à Moissac
05 63 04 01 11
www.cinemaconcorde.com

labobine-moissac.fr



Le citoyen a droit à une information juste

Le 21 novembre dernier la Dépêche du Midi publiait un article au titre choquant : « Un journaliste de la Dépêche éconduit par la mairie de Moissac ». Outre le fait qu'aucun journaliste n'a été éconduit, cet incident appelle des commentaires sur le rôle qu'un journal local doit jouer et sur ses relations avec les collectivités.

Tous les médias ont été invités à une conférence de presse le 15 novembre au cours de laquelle le colloque dont il est ici question sur le diagnostic social de Moissac a été présenté par le maire et son adjointe aux affaires sociales. Par ailleurs, les journalistes qui n'ont pu assister à cette conférence ont eu la possibilité d'interviewer le maire. Ce colloque n'était pas public, les débats étaient réservés aux acteurs du logement, de l'emploi et de la santé, pour la plupart tenus à une obligation de réserve, et aucun dossier n'a été remis à la presse. Une restitution publique est prévue le 30 janvier 2013 (voir page 15). Cela a très bien convenu à Radio Totem, Radio Nostalgie, 100% Radio, CFM, Networkvisio, Radio d'Oc et le Petit Journal. Mais pas à la Dépêche.

C'est ainsi que son rédacteur en chef pour le Tarn-et-Garonne écrit : « Une mission d'information [celle de la Dépêche] entravée par le responsable de la communication municipale, Jean-Luc Becquaert, retirant le dossier des mains de notre collaborateur tout en lui disant : « *Il ne faut pas faire état du contenu de la réunion sauf à s'entretenir exclusivement avec le maire.* ». Cette décision de Jean-Paul Nunzi, peut-être soucieux de museler la Dépêche à défaut de pouvoir la contrôler, fait suite à de nombreuses provocations de sa part, et de sa garde rapprochée. » Chacun appréciera.

Le Maire, président du CCAS, et Marie Castro, adjointe aux affaires sociales et vice-présidente du CCAS, organisateur de cette rencontre ont demandé un droit de réponse le jour même. Au moment d'imprimer ce magazine, pas de nouvelle !

L'information au cœur de la démocratie

La presse écrite quotidienne régionale est au cœur de la démocratie locale, en ce sens qu'elle est le témoin de l'action des collectivités locales, des institutions et des associations. Incontestablement cela lui donne des droits. Cela lui impose aussi des devoirs. Elle peut mener des enquêtes dans tous les domaines de la vie publique, mais elle doit le faire honnêtement.

On peut encore citer de nombreux autres exemples. Les plus caricaturaux sont l'absence de Jean-Paul Nunzi dans des articles relatant des manifestations qu'il a pourtant présidées... Certes le maire de Moissac, des conseillers municipaux et de nombreux Moissagais ont leur liberté de parole et de jugement et contestent parfois des éléments de la politique du Conseil général, cela fait partie de la vie d'une démocratie comme la France.

La démocratie, même locale, repose sur le partage des pouvoirs et l'existence de contre-pouvoirs. Les radios locales ont une audience encore limitée, et la presse internet n'en est qu'à balbutier.

Toute hégémonie est néfaste, et quand elle est le fruit d'une volonté, sa première victime est la citoyenneté elle-même.



MAJORITÉ

Exclusion

Des mots sur les maux

Alors qu'une nouvelle saison commence pour les associations caritatives, alors que la préfecture de Tarn-et-Garonne cherche du côté de Moissac des lieux d'hébergement d'urgence pour les personnes en grande précarité, le maire et la majorité ont pensé nécessaire de faire un point sur la situation sociale. Trop de choses s'écrivent ou se disent sur Moissac son économie, ses difficultés financières, sur le poids du social que nous appelons solidarité, pour ne pas, dans le contexte que chacun connaît et que certains subissent, ne pas faire un état des lieux.

La démarche est à la fois simple et ambitieuse : faire un diagnostic précis et tracer avec les acteurs du secteur un plan de route pour Moissac. Ce colloque ouvert aux seuls intervenants sociaux et institutionnels et dont les actes seront publiés, au printemps prochain, sera suivi d'une présentation au public moissagais. Il s'agit de fonder dans ce domaine une politique, plus efficace parce que mieux ciblée, plus solidaire parce que totalement assumée.

En première ligne

C'est le CCAS, le Centre communal d'action sociale, qui a légitimement porté cette démarche. Un travail remarquable de préparation qui a permis dans un premier temps de disposer enfin de précieuses statistiques et d'éléments de comparaison éclairants sur les réalités moissagaises rapportées aux situations de villes comparables, dans le département ou en Midi-Pyrénées. Cet appareil statistique a été présenté aux dizaines d'associations et autres organismes publics qui interviennent auprès des plus défavorisés. Il dessine pour notre ville un paysage peu riant, qui va en s'aggravant et qui si nous n'y prenions garde, pourrait lourdement lester notre cité. Il ne s'agit pas ici de rentrer dans le détail des analyses et des propositions, le temps viendra pour cela, mais les travaux de cette première journée ont permis de mettre en lumière l'extrême complexité du dossier, les difficultés à véritablement comprendre qui fait quoi, et au final quel parcours les intervenants sociaux cherchent-ils à flécher, quels objectifs de développement collectif et personnel assignent-ils aux populations dont ils s'occupent !

Trois spécialistes

Trois thèmes ont structuré cette réflexion : l'emploi et la formation où l'on voit bien que la principale difficulté est le peu d'intérêt des entreprises pour le bassin Moissac-Castelsarrasin ; la santé alors que de plus en plus de pauvres ne parviennent pas à se soigner correctement ; le logement qui est à Moissac de mauvaise qualité, d'où l'OPAH que nous avons lancée alors que les organismes HLM départementaux boudent notre ville.

Trois grands témoins, trois spécialistes de haute volée, nous ont accompagnés au cours de cette journée : Pierre Gauthier qui s'occupait de l'hôpital de Moissac, et nous expliqua qu'il y a aujourd'hui dans notre société « les inclus, les exclus et les reclus », Suzanne Tartière qui créa les EMU, les équipes mobiles d'urgence et Xavier Emmanuelli, ancien ministre, fondateur de Médecins sans frontière et du Samu social. Il s'attarda longuement sur l'exclusion, qu'il caractérise par une « crise de représentation ». Autrement dit, il faut d'abord mettre des mots sur les maux ! Pour les soigner !

Nous souhaitons à tous les Moissagais de belles fêtes et une bonne année 2013.

OPPOSITION

Le Rassemblement pour Moissac version 2014

Notre groupe d'opposition conduit par Gilles BENECH prépare déjà activement la prochaine élection municipale de 2014.

En effet, un noyau d'une dizaine de personnes fortement impliquées dans la vie économique et sociale moissagaise réfléchit sur ce que doit être l'après Jean-Paul NUNZI. Pour la première fois depuis longtemps, vous êtes nombreux à manifester votre désir confiant d'une alternance sereine et crédible.

Il est temps de mettre un terme à 30 ans de gestion partisane, après le copinage et les petits arrangements, l'alternance permettra un nouveau départ sur des bases saines car nous avons un grand projet pour Moissac.

Sous nos couleurs, nous construisons une liste qui portera nos idées et pour préparer tout cela, je suis

entouré de conseillers bien en phase avec la réalité de notre ville.

Elu au conseil depuis 2001, député suppléant UMP de 2002 à 2007, j'ai adhéré en 2005 au renouveau du parti radical Valoisien devenu depuis peu avec le Centre, l'UDI de Jean-Louis BORLOO.

Je me suis toujours reconnu sur une position de Centre droit qui refuse les extrêmes de Droite comme de Gauche.

Nous représentons l'aile modérée et consensuelle de la Droite, nous avons une position sans ambiguïté et nous serons présents et forts dans les scrutins à venir...

Le rassemblement pour Moissac
Gilles BENECH, Carine NICODEME, Nathalie GALHO, Claude GAUTHIER

VOUS AVEZ DIT « SOCIAL » ?

Le Maire de Moissac, en place depuis près de 30 ans, engage une démarche de diagnostic social. Voilà bien la preuve d'un malaise que nous dénonçons depuis longtemps. Dans son colloque, le Maire n'a de cesse de répéter que nous sommes une ville pauvre et que, pour l'essentiel, nous sommes « en dessous de la strate ».

Nous ne lui souhaitons pas d'avoir à faire une grève de la faim comme le maire de Sevran, d'autant qu'in fine la Cour des Comptes aurait montré que la situation de sa ville semblait surtout imputable à sa gestion.

Certes une amélioration des ressources est nécessaire et l'idée d'une Dotation de Solidarité Urbaine paraît pertinente. Surtout que seuls 35% de la population financent les besoins de l'ensemble de la collectivité, et il serait malvenu de demander plus d'efforts aux Moissagais. Mais c'est surtout la Mairie elle-même qui doit prendre les décisions nécessaires pour limiter les dépenses excessives ou superflues.

De même le Maire a beau jeu de regretter l'absence d'implantations industrielles alors qu'il y a quelques années certaines entreprises Moissagaises ont dû déménager à

Castelsarrasin où des conditions plus favorables de développement leur étaient offertes.

Mais dans « diagnostic social », il y a social et cela ne peut se résoudre à une simple question financière. D'autres questions doivent donc être abordées :

- Sommes nous en dessous de la strate concernant la population immigrée ?

- Sommes nous en dessous de la strate concernant la population au chômage ?

- Sommes nous en dessous de la strate concernant les prestations sociales ?

- Sommes nous en dessous de la strate concernant l'insécurité ?

Pour nous, et à toutes ces questions, la réponse est : nous sommes au dessus de la strate. Il nous paraît même probable que ces éléments ne sont pas de nature à favoriser la venue d'actifs ou de retraités sur notre commune... quand ils ne contribuent pas au départ de certains de nos concitoyens.

Or tel n'était pas le cas il y a 30 ans, époque où Moissac était UNE VILLE RICHE.

Colette Rollet et Guy Roquefort

Le mot de Patrice Charles

Conseiller municipal de l'opposition



Fin décembre

Festivités de Noël

■ Mercredi 19

Concert de Noël par le chœur

Tobe Poyem

→ 20h30, Hall de Paris

■ Samedi 22

**Spectacle pour enfants
organisé par le Rotary Club**

→ 14h30, Hall de Paris

■ Dimanche 23 et lundi 24

après-midi

Calèche dans les rues du centre-ville

■ Lundi 24

Ouverture des commerces

■ Du dimanche 23 au lundi 31

inclus (sauf le 25 décembre)

**Châteaux gonflables devant le
Hall de Paris et manèges place
des Récollets**

■ Lundi 31 décembre

**Réveillon de la Saint-Sylvestre 2012
organisé par Moissac Plaisir Evasion
et Moijem**

→ Espace Confluences

**Jusqu'au 31 décembre : gratuité
des parkings en centre ville**

Janvier

■ Dimanche 6

**Goûter des Rois organisé
pour les bénéficiaires du CCAS**

→ 14h30 au Hall de Paris

■ Du vendredi 11 au dimanche 13

Compétition de judo

**Dimanche 13 : 16^{ème} Tournoi
Interrégional Minimes**

→ de 9h à 17h, Centre Sportif
Armand Rigal - COSEC

■ Mardi 15

Vœux du Club des Aînés

→ Hall de Paris

■ Du vendredi 18 au dimanche 20

**Foire aux soldes par l'association
Plein Vent**

→ Hall de Paris

■ Samedi 26

Opéra Eclaté : Lost in the Stars

Musique de Kurt Weill

→ 21h, Hall de Paris

■ Samedi 26

Repas de la Sainte-Barbe

→ Espace Confluences



■ Mardi 29

**Rencontre du développement
durable : Manger et santé**

→ 18h15, au Louis Vins

■ Mercredi 30

**Réunion publique sur l'analyse
des besoins sociaux de Moissac :
propositions et débats**

→ 20h30, Hall de Paris

Février

■ Vendredi 1^{er}

Loto de l'école du Sarlac

→ 20h30, Espace Confluences

■ Dimanche 3

Loto de l'école Chabrié

→ 14h, Espace Confluences

■ Vendredi 8

Art Mengo en duo

→ 21h, Hall de Paris

■ Vendredi 8

Loto de l'école Mataly

→ 20h30, Espace Confluences

■ Vendredi 15

Alors... Raconte !

Jihad Darwiche :

récits de vie en temps de guerre

Entrée gratuite

→ 21h, Hall de Paris

■ Vendredi 22 février

**Compagnie Malandain, Ballet de
Biarritz**

→ 21h, Hall de Paris



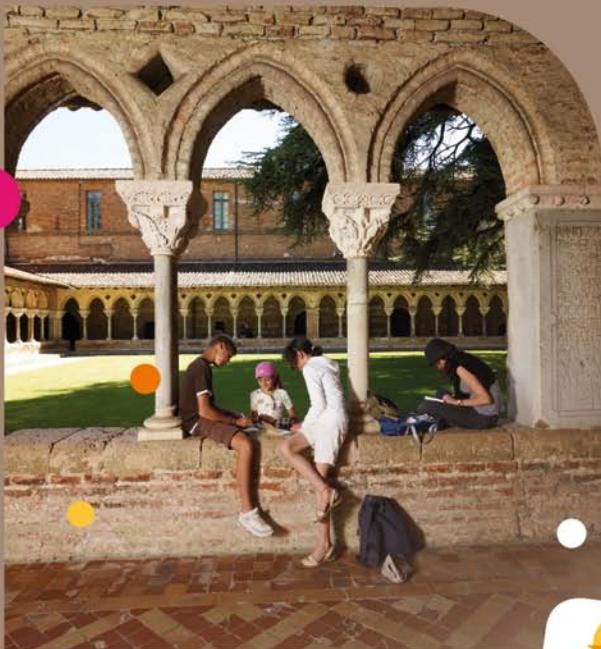
Pour en savoir plus :

<http://www.moissac-culture.fr/>



moissac

vous souhaite une



bonne année 2013